



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 26900

Texte de la question

Le Gouvernement a décidé de créer un Commissariat général à la stratégie et à la prospective, le CGSP. Cette annonce étant passée un peu inaperçue, Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le Premier ministre afin de savoir en quoi cette institution n'est pas un comité "Théodule" supplémentaire et quel sera son rôle et sa valeur ajoutée.

Texte de la réponse

La création du Commissariat général à la stratégie et à la prospective, institué par le décret du 22 avril 2013 et se substituant, à moyens constants, au Centre d'analyse stratégique, avait été annoncée en juillet 2012 lors de la Grande conférence sociale. Le CGSP répond à l'exigence pour notre pays de se doter d'un lieu de dialogue, de réflexion prospective et d'expertise sur les politiques publiques ouvert à l'ensemble des acteurs sociaux. Le Gouvernement pourra ainsi fonder ses choix sur une réflexion prospective approfondie et disposer des enseignements donnés par un dialogue avec l'ensemble des acteurs sociaux. Certes, notre pays dispose d'outils statistiques, de lieux de recherche ou d'instances de concertation et de débat. Mais, comme l'a souligné le rapport commandé par le Premier ministre à Mme Yannick Moreau, Conseillère d'Etat, il manque un lieu bien structuré de prospective et de stratégie, placé directement auprès du Premier ministre, qui assure une cohérence d'ensemble des politiques publiques et qui entretienne des liens effectifs avec les décideurs. Quatre missions principales sont au coeur de son projet : prospective, stratégie, évaluation, concertation. Le CGSP est également amené à prendre en charge des missions spécifiques qui lui sont confiées par le Premier ministre, comme par exemple dans le domaine de la responsabilité sociétale des entreprises (Feuille de route sociale de juin 2013).

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26900

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5168

Réponse publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 11018